

Acquisition de MTS par BCE  
Conférence téléphonique à  
l'intention des analystes

2 mai 2016

**BCE** ***MTS***

# Dispositions refuge

---

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'acquisition proposée par BCE de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») (la « transaction visant MTS »), la disposition subséquente proposée en faveur de TELUS Corporation (« TELUS ») d'une partie des clients des services sans fil post-payés de MTS et la prise en charge proposée par TELUS d'une partie des emplacements de détaillants de MTS, le calendrier et l'incidence prévus de ces transactions, les sources de financement prévues de la transaction visant MTS, certains avantages financiers, opérationnels et stratégiques que l'on s'attend à obtenir à la suite de la transaction visant MTS, les plans d'investissement et de déploiement du réseau, la stratégie de croissance des dividendes de BCE, le rendement prévu, et le moment de celui-ci, du ratio de levier financier dans la fourchette de la politique de BCE, les perspectives, objectifs, priorités stratégiques et plans commerciaux ainsi que toute autre déclaration qui n'est pas un fait avéré. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour obtenir une description de ces risques et hypothèses, veuillez vous reporter au rapport de gestion annuel 2015 de BCE, daté du 3 mars 2016, mis à jour dans le rapport de gestion de BCE du premier trimestre de 2016, daté du 27 avril 2016, et les communiqués de presse de BCE datés du 28 avril 2016 et du 2 mai 2016, annonçant, respectivement, ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2016 et les transactions proposées mentionnées ci-dessus, tous ces documents étant déposés auprès des commissions provinciales canadiennes des valeurs mobilières (disponibles au [sedar.com](http://sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles au [sec.gov](http://sec.gov)). Ces documents sont également disponibles sur le site Web de BCE, à l'adresse [BCE.ca](http://BCE.ca).

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 2 mai 2016 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.



# George Cope

Président et chef de la direction  
BCE et Bell Canada

# Aperçu de la transaction

---

- **Acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de MTS pour environ 3,1 G\$ ou 40 \$ par action ordinaire**
  - Équivaut à une prime de 23,2 % par rapport au cours moyen pondéré de l'action de MTS à la Bourse de Toronto pour la période de 20 jours se terminant le 29 avril 2016
  - MTS ne déclarera pas d'autres dividendes après la déclaration prévue en mai et le versement en juillet de ses dividendes du T2 de 2016
  - Recommandée à l'unanimité par le conseil d'administration de MTS
- **Multiple implicite de la transaction correspondant à environ 10,1 x le BAIIA<sup>(1)</sup> de l'exercice 2016 et à environ 8,1 en incluant la valeur fiscale des actifs et la VAN des synergies de coûts**
- **Avantages financiers immédiats et à long terme**
  - Effet positif immédiat sur les flux de trésorerie disponibles et sur les flux de trésorerie disponibles par action
  - Importantes pertes fiscales de plus de 400 M\$ reportées sur les exercices futurs, avec une valeur pour BCE d'environ 300 M\$, ou d'environ 4,00 \$ par action de MTS
  - On s'attend à ce que les synergies de coûts annualisées avoisinent les 50 M\$ (VAN d'environ 450 M\$)
- **Conforme à la stratégie relative aux marchés de capitaux**
  - Conforme au modèle de croissance du dividende
  - Maintien d'un solide bilan de qualité et de la souplesse financière
- **Approbation nécessaire des actionnaires de MTS et des organismes de réglementation (CRTC, Bureau de la concurrence et ISDE)**
- **Conclusion de la transaction d'ici à la fin de 2016 ou au début de 2017**

<sup>(1)</sup> Selon le plus récent consensus des estimations d'analystes



**Acquisition de l'un des principaux fournisseurs  
de services de communications au Canada**



# Justification stratégique

## Accélérer le sans-fil

- Bell devient le fournisseur de services sans fil n° 1 au Manitoba avec l'ajout des abonnés de MTS
- Sur une base pro forma, Bell est le chef de file du BAIIA des services sans fil au Canada<sup>(1)</sup>

## Investir dans les réseaux et les services large bande

- Accroît de 350 000 foyers la zone de couverture de la télé IP de Bell
- MTS fournit des services Internet haute vitesse et de télé IP à environ 70 % des foyers au Manitoba (à des vitesses allant jusqu'à 50 Mbit/s pour environ 90 % de ces foyers)

## Tirer meilleur parti du sur-fil

- Accroît le nombre d'abonnés aux services Internet de Bell de 6,6 %, soit 224 000 abonnés supplémentaires; accroît le nombre d'abonnés au service de télé de Bell de 8,6 %, soit 106 000 abonnés supplémentaires
- Améliore la capacité de concurrencer les câblodistributeurs au Manitoba
- Améliore la position de Bell sur les marchés en étendant la zone de couverture locale de la fibre optique au Manitoba et transfère le trafic hors réseau national vers le réseau
- La marge du BAIIA des services sur fil de MTS d'environ 40 % est comparable à celle de Bell

## Accroître notre leadership dans les médias

- Améliore la position concurrentielle des propriétés de télévision et de vidéo sur demande par abonnement de Bell Média

## Établir une structure de coûts concurrentielle

- Environ 50 M\$ en synergies de coûts d'exploitation annualisées avant impôts
- Capacité de réinvestir les synergies de coûts dans les réseaux large bande
- Importante valeur d'actifs fiscaux d'environ 300 M\$ pour BCE

**L'acquisition de MTS favorise les impératifs stratégiques de Bell**



<sup>(1)</sup> En fonction des résultats du T! de 2016

# S'appuyer sur la solide présence de MTS au Manitoba

---

- **Engagement à investir 1 G\$ sur cinq ans au Manitoba afin d'étendre et d'améliorer l'infrastructure large bande**
  - Lancement du service Internet Fibe Gigabit dans les 12 mois (20 fois plus rapide que les vitesses moyennes pour les clients de MTS à l'heure actuelle)
  - Accès pour les clients au service Télé Fibe, la plateforme télé la plus novatrice en Amérique du Nord
  - Expansion de la couverture du réseau sans fil 4G LTE dont les vitesses de téléchargement de données mobiles sont deux fois plus élevées
- **Winnipeg deviendra le centre administratif de Bell dans l'Ouest du Canada pour environ 6 900 employés**
- **En reconnaissance de la solide présence de la marque MTS, les services porteront le nom Bell MTS**
- **Maintien des engagements de longue date à l'égard des collectivités locales**
  - Soutien continu pour Centraide/United Way
  - Nouvelle initiative Bell Cause pour la cause axée sur la santé mentale dans les communautés autochtones
  - Maintien ou prolongation des droits de dénomination de l'aréna et des autres commandites locales
  - Accent et exposition accrus pour les actifs locaux de médias et de divertissement, y compris les Jets de Winnipeg
  - Le solide bilan de BCE permettra de soutenir le financement à long terme du régime de retraite de MTS



**BCE est déterminée à maintenir une solide présence locale et à réaliser d'importants investissements au Manitoba**



# Jay Forbes

Président et chef de la direction

MTS

# Un avantage important pour les actionnaires de MTS

- **La transaction crée une importante valeur immédiate**

- Le prix de 40 \$ pour l'offre correspond à une prime de 23,2 % par rapport au cours moyen pondéré de clôture de l'action de MTS à la Bourse de Toronto pour la période de 20 jours se terminant le 29 avril 2016
- Une prime de 40 % sur le cours de clôture de l'action de MTS de 28,59 \$ le 20 novembre 2015 (le jour ouvrable précédant l'annonce de la vente d'Allstream)
- Multiple d'évaluation avantageux d'environ 10,1 x l'estimation du BAIIA<sup>(1)</sup> de 2016

- **Approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de MTS**

- Avis de Valeurs Mobilières TD, de Barclays Capital et de Marchés mondiaux CIBC sur le caractère équitable de la transaction, qui estiment que la contrepartie versée aux actionnaires de MTS en vertu de l'offre est juste d'un point de vue financier

- **Choix d'un transfert libre d'impôt pour les actionnaires imposables de MTS résidant au Canada**

- **Améliore la valeur potentielle à long terme grâce à la possibilité d'acquérir un intérêt dans BCE**

- Permet de participer au potentiel de croissance d'une entreprise ayant une solide combinaison d'actifs de croissance
- BCE a l'un des rendements en dividendes parmi les plus élevés de toutes les entreprises cotées à la Bourse de Toronto, avec une excellente feuille de route en matière de croissance du dividende
- Profil de crédit de qualité avantageux appuyé sur un solide bilan

- **Les avantages pour le Manitoba sont clairs et intéressants**

- Winnipeg deviendra le centre administratif de l'Ouest du Canada pour les activités combinées
- Plus de 1 G\$ d'investissement en infrastructure au cours des cinq prochaines années
- Engagement nouveau et continu à l'égard d'initiatives communautaires, telles que les droits de dénomination de l'aréna des Jets de Winnipeg et le lancement de l'initiative Bell Cause pour la cause au Manitoba

<sup>(1)</sup> Selon le plus récent consensus des estimations d'analystes



**La transaction offre aux actionnaires de MTS  
la possibilité de participer à la croissance de BCE,  
tout en cristallisant une évaluation avantageuse**







# Glen LeBlanc

Vice-président exécutif  
et chef des affaires financières  
BCE et Bell Canada

# Principaux détails de la transaction

- **Valeur d'environ 3,9 G\$ pour l'entreprise**
- **Valeur d'environ 3,1 G\$ pour les actionnaires ordinaires de MTS**
  - Équivaut à une prime de 577 M\$ par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours au 29 avril
  - Multiple de la transaction d'environ 10,1 x l'estimation du BAIIA<sup>(1)</sup> de 2016
- **Contrepartie totale composée d'une combinaison d'espèces (55 %) et de capital-actions ordinaire de BCE (45 %)**
  - 18 \$ par action pour la composante en espèces
  - Contrepartie en actions établie d'après le cours moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours de BCE, qui s'élève à 59,21 \$
  - Parité fixe pour la composante en capital-actions de 0,3716 d'une action de BCE par action ordinaire de MTS
- **Les actionnaires ordinaires de MTS recevront environ 28 M d'actions ordinaires de BCE**
  - Les actionnaires de MTS détiendront environ 3 % d'actions ordinaires de BCE pro forma
- **La dette de MTS restera due selon les modalités actuelles à la conclusion de la transaction**
- **L'acquisition sera effectuée au moyen d'un plan d'arrangement**
  - Les actionnaires de MTS devront approuver la privatisation de MTS par BCE et supprimer la restriction de 20 % à la propriété en vertu des clauses de MTS
- **Choix d'un transfert libre d'impôt pour les actionnaires de MTS résidant au Canada**
- **BCE conserve le droit d'égaliser toute proposition supérieure**
  - Clause de non-sollicitation
  - Frais de résiliation de 120 M\$ payables par MTS
- **Frais de résiliation inversés de 120 M\$ payables par BCE dans certaines circonstances**

**Choix pour les actionnaires de MTS**

**Par action ordinaire de MTS**

**Option 1<sup>(2)</sup>**

**40 \$ en espèces**

**Option 2<sup>(2)</sup>**

**0,6756 d'une action ordinaire de BCE**

<sup>(1)</sup> Selon le plus récent consensus des estimations d'analystes

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'une répartition proportionnelle

# Aperçu financier

## Structure estimée de financement (M\$)

### Affectations

Refinancement de la dette de MTS 928

Acquisition de MTS (76,7 M d'actions à 40 \$/action) 3 068

**Affectation totale 3 996**

### Sources

Refinancement de la dette de MTS 928

Espèces de MTS 136

Nouvelle dette liée à la transaction et produits de la vente d'actifs à TELUS 1 245

Émission d'actions ordinaires de BCE 1 687

**Financement total 3 996**

## Structure de financement

- Besoins de capitalisation d'environ 3,1 G\$ pour l'acquisition des actions ordinaires de MTS
- Composante en espèces d'environ 1,4 G\$
- Émission d'environ 28 M d'actions ordinaires de BCE

## Attentes financières

- Aucun impact sur l'orientation financière pour 2016
- Effet positif immédiat sur les flux de trésorerie disponibles et sur les flux de trésorerie disponibles par action
- Maintien du solide profil de crédit de qualité
- Aucun effet important sur le ratio de levier
  - Ratio de levier net pro forma semblable à celui de la fin de l'exercice 2015
  - Devrait revenir à l'intervalle cible d'ici quelques années

# Transaction avec TELUS

---

- Vente du tiers des clients des services sans fil postpayés de MTS à TELUS après la conclusion de l'acquisition de MTS
- Environ 140 000 abonnés des services postpayés seront vendus
- Total combiné pro forma de 425 000 abonnés sans fil de Bell-MTS au Manitoba après la vente à TELUS
- TELUS reprendra environ un tiers des magasins de dépositaires de MTS
- Les produits de la vente d'actifs sont proportionnés à la transaction avec MTS
- La transaction BCE-MTS n'est pas conditionnelle à la transaction BCE TELUS



**La transaction avec TELUS permet de réduire les besoins de BCE en liquidités en vue d'acquérir MTS**



# Prochaines étapes

---

**2<sup>e</sup> quinzaine de mai/début juin**

- **Dépôt de toutes les demandes d'approbation auprès des organismes de réglementation**
- **Envoi par la poste de la circulaire aux actionnaires de MTS**

**2<sup>e</sup> quinzaine de juin/début juillet**

- **Assemblée des actionnaires de MTS pour voter le plan d'arrangement**

**Fin 2016/début 2017**

- **Conclusion de l'acquisition de MTS et de la transaction avec TELUS**